



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Commune de Mécleuves

Séance du 9 Février 2023

A 20h30

Nb de conseillers	
En exercice	15
Présents	10
votants	15
absents	5
quorum	8
exclus	0

Le conseil municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, en mairie, sous la présidence de Monsieur le Maire, Philippe MANZANO.

Etaient présents : Mrs MANZANO, BEUGUEHO, BERTRAND, PIERLOT

Mmes CABIROL, WEBER, NISI, REMY, REINSCH, THIRIAT

Absents ayant donné procuration : PIERRON procuration à CABIROL, GIUDICI procuration à MANZANO, COLLIGNON procuration à BEUGUEHO, EVRARD procuration à PIERLOT, FRITZINGER procuration à REMY

Désignation du secrétaire de séance

A l'unanimité, le conseil municipal désigne Madame Marie LE BIGOT secrétaire de séance.

Approbation du procès-verbal de la séance précédente

Le procès-verbal de la séance du 15 décembre 2022 est adopté à l'unanimité des voix.

OBJET DE LA DELIBERATION

1) Devis éclairage public (rapporteur P. BEUGUEHO)

Publication
09/02/2023

Le conseil municipal prend connaissance du devis de la société UEM concernant l'entretien de l'éclairage public de la commune pour un montant annuel de 6 817,85 € H.T.

Dépôt en
Préfecture
09/02/2023

Le conseil municipal, après délibération, à l'unanimité des voix :

- Accepte le devis de la société UEM pour un montant de 6 817,85 € H.T
- Donne tout pouvoir au Maire pour signer les documents y afférents

Affichage
09/02/2023

Convocation
03/02/2023

Délibération : adoptée
Votes Pour : 15
Votes Contre : 0
Abstention : 0

Le Maire,
Philippe MANZANO





EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Commune de Mecleuves

Séance du 9 Février 2023

A 20h30

Nb de conseillers	
En exercice	15
Présents	10
votants	15
absents	5
quorum	8
exclus	0

Le conseil municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, en mairie, sous la présidence de Monsieur le Maire, Philippe MANZANO.

Etaient présents : Mrs MANZANO, BEUGUEHO, BERTRAND, PIERLOT

Mmes CABIROL, WEBER, NISI, REMY, REINSCH, THIRIAT

Absents avant donné procuration : PIERRON procuration à CABIROL, GIUDICI procuration à MANZANO, COLLIGNON procuration à BEUGUEHO, EVRARD procuration à PIERLOT, FRITZINGER procuration à REMY

Désignation du secrétaire de séance

A l'unanimité, le conseil municipal désigne Madame Marie LE BIGOT secrétaire de séance.

Approbation du procès-verbal de la séance précédente

Le procès-verbal de la séance du 15 décembre 2022 est adopté à l'unanimité des voix.

OBJET DE LA DELIBERATION

2) Devis plantation d'arbres (rapporteur P. BEUGUEHO)

Publication
09/02/2023

Le conseil municipal prend connaissance des devis reçus des sociétés DHR et KEIP concernant la plantation d'arbres « 1 arbre, 1 enfant » sur la commune.

Dépôt en
Préfecture
09/02/2023

Le conseil municipal, après délibération, à l'unanimité des voix :

- Accepte le devis de la société DHR pour un montant de 7 432,31 € H.T
- Donne tout pouvoir au Maire pour signer les documents y afférents

Affichage
09/02/2023

Convocation
03/02/2023

Délibération : adoptée
Votes Pour : 15
Votes Contre : 0
Abstention : 0

Le Maire,
Philippe MANZANO





Commune de Mécleuves

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 9 Février 2023

A 20h30

Nb de conseillers	
En exercice	15
Présents	10
votants	15
absents	5
quorum	8
exclus	0

Le conseil municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, en mairie, sous la présidence de Monsieur le Maire, Philippe MANZANO.

Etaient présents : Mrs MANZANO, BEUGUEHO, BERTRAND, PIERLOT

Mmes CABIROL, WEBER, NISI, REMY, REINSCH, THIRIAT

Absents ayant donné procuration : PIERRON procuration à CABIROL, GIUDICI procuration à MANZANO, COLLIGNON procuration à BEUGUEHO, EVRARD procuration à PIERLOT, FRITZINGER procuration à REMY

Désignation du secrétaire de séance

A l'unanimité, le conseil municipal désigne Madame Marie LE BIGOT secrétaire de séance.

Approbation du procès-verbal de la séance précédente

Le procès-verbal de la séance du 15 décembre 2022 est adopté à l'unanimité des voix.

OBJET DE LA DELIBERATION

3) Devis travaux salle communale (rapporteur P. BEUGUEHO)

Publication
09/02/2023

Philippe BEUGUEHO, 1^{er} adjoint, présente aux membres du conseil municipal les devis reçus concernant les travaux de rénovation de la salle paroissiale (fourniture et pose d'un nouveau revêtement de sol, faux plafond et isolation des murs).

Dépôt en
Préfecture
09/02/2023

Le conseil municipal, après délibération, à l'unanimité des voix :

- Accepte le devis de la société DEBRA pour un montant de 5 769,96 € H.T
- Accepte le devis de la société FERRIN CARRELAGE pour un montant de 5 334 € H.T
- Donne tout pouvoir au Maire pour signer les documents y afférents

Affichage
09/02/2023

Convocation
03/02/2023

Délibération : adoptée
Votes Pour : 15
Votes Contre : 0
Abstention : 0

Le Maire,
Philippe MANZANO





Commune de Mécleuves

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 9 Février 2023

A 20h30

Nb de conseillers	
En exercice	15
Présents	10
votants	15
absents	5
quorum	8
exclus	0

Le conseil municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, en mairie, sous la présidence de Monsieur le Maire, Philippe MANZANO.

Etaient présents : Mrs MANZANO, BEUGUEHO, BERTRAND, PIERLOT

Mmes CABIROL, WEBER, NISI, REMY, REINSCH, THIRIAT

Absents ayant donné procuration : PIERRON procuration à CABIROL, GIUDICI procuration à MANZANO, COLLIGNON procuration à BEUGUEHO, EVRARD procuration à PIERLOT, FRITZINGER procuration à REMY

Désignation du secrétaire de séance

A l'unanimité, le conseil municipal désigne Madame Marie LE BIGOT secrétaire de séance.

Approbation du procès-verbal de la séance précédente

Le procès-verbal de la séance du 15 décembre 2022 est adopté à l'unanimité des voix.

OBJET DE LA DELIBERATION

4) Tarifs location salle polyvalente 2023 (rapporteur P. MANZANO)

Publication
09/02/2023

Le conseil municipal, après délibération, à l'unanimité des voix :

- Décide de modifier les tarifs établis en 2022 tels que précisés dans le tableau ci-joint, applicable pour 2023.

Dépôt en
Préfecture
09/02/2023

Affichage
09/02/2023

Convocation
03/02/2023

Délibération : adoptée
Votes Pour : 15
Votes Contre : 0
Abstention : 0

Le Maire,
Philippe MANZANO





SALLE POLYVALENTE DE MÉCLEUVES

TARIFS DE LOCATION WEEKEND

du 1er Mars au 31 décembre 2023

	capacité	RÉSIDENTS COMMUNE	EXTÉRIEURS COMMUNE
Grande salle Petite salle - Cuisine Chauffage	230 personnes	500 €	725 €
Petite salle Cuisine - Chauffage	35 personnes	170 €	250 €
Tarif horaire pour nettoyage supplémentaire			25 €
Tarif pour représentations, spectacles, animations, ... sans repas, données par des troupes extérieures non patronnées par une association communale de Mécleuves			250 €
Tarif obsèques (résidents uniquement, ménage à leur charge)			Gratuit
CAUTION** : salle - cuisine - espaces verts	950 €		

Il vous sera demandé **deux semaines avant la location** :

- la caution (chèque qui vous sera restitué sauf dégats constatés)
- l'attestation de votre assurance responsabilité civile
- l'inventaire complété
- le règlement (chèque encaissé après la location)

OPTION DE RESERVATION

Je soussigné(e) :

adresse :

téléphone :

@mail :

pose une option de location à la date du :

Grande salle

Petite salle

motif de location : (mariage, anniversaire...) :

- déclare avoir reçu et lu le règlement intérieur

- m'engage à descendre mes contenants "verre" à la borne

- demande que le chauffage s'enclenche à *

heures

Un chèque d'acompte de 110 € doit confirmer cette option dans un délai d'un mois.

Il sera encaissé de suite. Passé ce délai, l'option sera levée.

Chèque acompte n°		date :	
Chèque caution n°		date :	
Chèque règlement n°		date :	

Fait à Mécleuves

Le locataire

L'adjointe au Maire

le

* Visite sur RDV - Remise des clés sur place le vendredi à 15h30 et restitution le lundi à 9h - chauffage du 1/10 au 1/4

La location ne comprend pas de vaisselle

** hors obsèques



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Commune de Mécleuves

Séance du 9 Février 2023

A 20h30

Nb de conseillers	
En exercice	15
Présents	10
votants	15
absents	5
quorum	8
exclus	0

Le conseil municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, en mairie, sous la présidence de Monsieur le Maire, Philippe MANZANO.

Etaient présents : Mrs MANZANO, BEUGUEHO, BERTRAND, PIERLOT

Mmes CABIROL, WEBER, NISI, REMY, REINSCH, THIRIAT

Absents ayant donné procuration : PIERRON procuration à CABIROL, GIUDICI procuration à MANZANO, COLLIGNON procuration à BEUGUEHO, EVRARD procuration à PIERLOT, FRITZINGER procuration à REMY

Désignation du secrétaire de séance

A l'unanimité, le conseil municipal désigne Madame Marie LE BIGOT secrétaire de séance.

Approbation du procès-verbal de la séance précédente

Le procès-verbal de la séance du 15 décembre 2022 est adopté à l'unanimité des voix.

OBJET DE LA DELIBERATION

5) Tarifs subvention scolaire 2023 (rapporteur P. MANZANO)

Publication
09/02/2023

Monsieur le Maire rappelle aux membres du conseil municipal les sommes allouées aux écoles de Mécleuves pour l'année 2022 et propose de maintenir les montants pour l'année 2023.

Dépôt en
Préfecture
09/02/2023

Le conseil municipal, après délibération et à l'unanimité des voix décide :

- Fournitures scolaires (livres et matériels pédagogiques) : 600 € / classe
- Sorties scolaires :
 - 32 € / enfant du RPI domicilié à Mécleuves
 - 32 € / enfant domicilié hors RPI mais bénéficiant d'une dérogation de secteur scolaire afin d'être scolarisé à l'école de Mécleuves.

Affichage
09/02/2023

Les membres du conseil municipal chargent le Maire de l'exécution et l'autorisent à signer tous les documents relatifs à cette affaire.

Convocation
03/02/2023

Délibération : adoptée
Votes Pour : 15
Votes Contre : 0
Abstention : 0

Le Maire,
Philippe MANZANO





EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Commune de Mécleuves

Séance du 9 Février 2023

A 20h30

Nb de conseillers	
En exercice	15
Présents	10
votants	15
absents	5
quorum	8
exclus	0

Le conseil municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, en mairie, sous la présidence de Monsieur le Maire, Philippe MANZANO.

Etaient présents : Mrs MANZANO, BEUGUEHO, BERTRAND, PIERLOT

Mmes CABIROL, WEBER, NISI, REMY, REINSCH, THIRIAT

Absents ayant donné procuration : PIERRON procuration à CABIROL, GIUDICI procuration à MANZANO, COLLIGNON procuration à BEUGUEHO, EVRARD procuration à PIERLOT, FRITZINGER procuration à REMY

Désignation du secrétaire de séance

A l'unanimité, le conseil municipal désigne Madame Marie LE BIGOT secrétaire de séance.

Approbation du procès-verbal de la séance précédente

Le procès-verbal de la séance du 15 décembre 2022 est adopté à l'unanimité des voix.

OBJET DE LA DELIBERATION

6) Honoraires avocat AMO Périscolaire (rapporteur P. MANZANO)

Publication
09/02/2023

Le conseil municipal complète la délibération n°78/2022 portant sur le principe de la DSP périscolaire, sur la convention de groupement de commandes et sur la création de la commission DSP.

Dépôt en
Préfecture
09/02/2023

Le conseil municipal, après délibération, à l'unanimité des voix :

- Accepte la proposition d'honoraires d'AMO juridique du cabinet d'avocat IOCHUM-GUISO-HURAUULT pour un montant de 1 000€ TTC.

Affichage
09/02/2023

Convocation
03/02/2023

Délibération : adoptée
Votes Pour : 15
Votes Contre : 0
Abstention : 0

Le Maire,
Philippe MANZANO





EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Commune de Mecleuves

Séance du 9 Février 2023

A 20h30

Nb de conseillers	
En exercice	15
Présents	10
votants	15
absents	5
quorum	8
exclus	0

Le conseil municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, en mairie, sous la présidence de Monsieur le Maire, Philippe MANZANO.

Etaient présents : Mrs MANZANO, BEUGUEHO, BERTRAND, PIERLOT

Mmes CABIROL, WEBER, NISI, REMY, REINSCH, THIRIAT

Absents ayant donné procuration : PIERRON procuration à CABIROL, GIUDICI procuration à MANZANO, COLLIGNON procuration à BEUGUEHO, EVRARD procuration à PIERLOT, FRITZINGER procuration à REMY

Désignation du secrétaire de séance

A l'unanimité, le conseil municipal désigne Madame Marie LE BIGOT secrétaire de séance.

Approbation du procès-verbal de la séance précédente

Le procès-verbal de la séance du 15 décembre 2022 est adopté à l'unanimité des voix.

OBJET DE LA DELIBERATION

7) Devis ordinateur mairie (rapporteur P. MANZANO)

Publication
09/02/2023

Le conseil municipal prend connaissance du devis de la société SIE concernant l'achat d'un nouvel ordinateur afin de remplacer celui de l'accueil de la mairie devenu trop vétuste pour un montant de 1 529,48 € H.T.

Dépôt en
Préfecture
09/02/2023

Le conseil municipal, après délibération, à l'unanimité des voix :

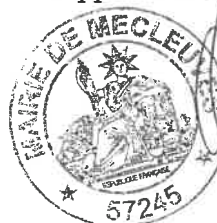
- Accepte le devis de la société SIE pour un montant de 1 529,48 € H.T
- Donne tout pouvoir au Maire pour signer les documents y afférents

Affichage
09/02/2023

Convocation
03/02/2023

Délibération : adoptée
Votes Pour : 15
Votes Contre : 0
Abstention : 0

Le Maire,
Philippe MANZANO





EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Commune de Mécleuves

Séance du 9 Février 2023

A 20h30

Nb de conseillers	
En exercice	15
Présents	10
votants	15
absents	5
quorum	8
exclus	0

Le conseil municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, en mairie, sous la présidence de Monsieur le Maire, Philippe MANZANO.

Etaient présents : Mrs MANZANO, BEUGUEHO, BERTRAND, PIERLOT

Mmes CABIROL, WEBER, NISI, REMY, REINSCH, THIRIAT

Absents ayant donné procuration : PIERRON procuration à CABIROL, GIUDICI procuration à MANZANO, COLLIGNON procuration à BEUGUEHO, EVRARD procuration à PIERLOT, FRITZINGER procuration à REMY

Désignation du secrétaire de séance

A l'unanimité, le conseil municipal désigne Madame Marie LE BIGOT secrétaire de séance.

Approbation du procès-verbal de la séance précédente

Le procès-verbal de la séance du 15 décembre 2022 est adopté à l'unanimité des voix.

OBJET DE LA DELIBERATION

8) Rapport annuel sur le prix et la qualité du service public de prévention et de gestion des déchets ménagers (rapporteur P. BEUGUEHO)

Publication
09/02/2023

Le conseil municipal, après délibération et à l'unanimité des voix :

- Prend acte du rapport annuel 2021 sur le prix et qualité du service public de prévention et de gestion des déchets ménagers et assimilés.

Dépôt en
Préfecture
09/02/2023

Affichage
09/02/2023

Convocation
03/02/2023

Délibération : adoptée
Votes Pour : 15
Votes Contre : 0
Abstention : 0

Le Maire,
Philippe MANZANO





EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Commune de Mécleuves

Séance du 9 Février 2023

A 20h30

Nb de conseillers	
En exercice	15
Présents	10
votants	15
absents	5
quorum	8
exclus	0

Le conseil municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, en mairie, sous la présidence de Monsieur le Maire, Philippe MANZANO.

Etaient présents : Mrs MANZANO, BEUGUEHO, BERTRAND, PIERLOT

Mmes CABIROL, WEBER, NISI, REMY, REINSCH, THIRIAT

Absents avant donné procuration : PIERRON procuration à CABIROL, GIUDICI procuration à MANZANO, COLLIGNON procuration à BEUGUEHO, EVRARD procuration à PIERLOT, FRITZINGER procuration à REMY

Désignation du secrétaire de séance

A l'unanimité, le conseil municipal désigne Madame Marie LE BIGOT secrétaire de séance.

Approbation du procès-verbal de la séance précédente

Le procès-verbal de la séance du 15 décembre 2022 est adopté à l'unanimité des voix.

OBJET DE LA DELIBERATION

9) Travaux salle communale : demande de subvention (rapporteur P. MANZANO)

Publication
09/02/2023

Le conseil municipal prend connaissance du projet de rénovation de la salle communale située 31 rue de la Croix du Mont à Mécleuves.

**Dépôt en
Préfecture**
09/02/2023

Le conseil municipal, après délibération, à l'unanimité des voix :

- Autorise monsieur le Maire ou son représentant à entreprendre toutes les démarches pour obtenir des subventions auprès des organismes publics : Etat, Fonds Vert, Région, Département et Eurométropole.

Affichage
09/02/2023

Convocation
03/02/2023

Délibération : adoptée
Votes Pour : 15
Votes Contre : 0
Abstention : 0

Le Maire,
Philippe MANZANO





EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Commune de Mécleuves

Séance du 9 Février 2023

A 20h30

Nb de conseillers	
En exercice	15
Présents	10
votants	15
absents	5
quorum	8
exclus	0

Le conseil municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, en mairie, sous la présidence de Monsieur le Maire, Philippe MANZANO.

Etaient présents : Mrs MANZANO, BEUGUEHO, BERTRAND, PIERLOT

Mmes CABIROL, WEBER, NISI, REMY, REINSCH, THIRIAT

Absents ayant donné procuration : PIERRON procuration à CABIROL, GIUDICI procuration à MANZANO, COLLIGNON procuration à BEUGUEHO, EVRARD procuration à PIERLOT, FRITZINGER procuration à REMY

Désignation du secrétaire de séance

A l'unanimité, le conseil municipal désigne Madame Marie LE BIGOT secrétaire de séance.

Approbation du procès-verbal de la séance précédente

Le procès-verbal de la séance du 15 décembre 2022 est adopté à l'unanimité des voix.

OBJET DE LA DELIBERATION

10) Travaux salle polyvalente : demande de subvention (rapporteur P. MANZANO)

Publication
09/02/2023

Le conseil municipal prend connaissance du projet de rénovation de la salle polyvalente située au Lanceumont.

Dépôt en
Préfecture
09/02/2023

Le conseil municipal, après délibération, à l'unanimité des voix :

- Autorise monsieur le Maire ou son représentant à entreprendre toutes les démarches pour obtenir des subventions auprès des organismes publics : Etat, Fonds Vert, Région, Département, Eurométropole et Caf.

Affichage
09/02/2023

Convocation
03/02/2023

Délibération : adoptée
Votes Pour : 15
Votes Contre : 0
Abstention : 0

Le Maire,
Philippe MANZANO





EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Commune de Mécleuves

Séance du 9 Février 2023

A 20h30

Nb de conseillers	
En exercice	15
Présents	10
votants	15
absents	5
quorum	8
exclus	0

Le conseil municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, en mairie, sous la présidence de Monsieur le Maire, Philippe MANZANO.

Etaient présents : Mrs MANZANO, BEUGUEHO, BERTRAND, PIERLOT

Mmes CABIROL, WEBER, NISI, REMY, REINSCH, THIRIAT

Absents ayant donné procuration : PIERRON procuration à CABIROL, GIUDICI procuration à MANZANO, COLLIGNON procuration à BEUGUEHO, EVRARD procuration à PIERLOT, FRITZINGER procuration à REMY

Désignation du secrétaire de séance

A l'unanimité, le conseil municipal désigne Madame Marie LE BIGOT secrétaire de séance.

Approbation du procès-verbal de la séance précédente

Le procès-verbal de la séance du 15 décembre 2022 est adopté à l'unanimité des voix.

OBJET DE LA DELIBERATION

11) Travaux rue de la Croix du Mont : demande de subvention Fonds Vert (rapporteur P. MANZANO)

Publication
09/02/2023

Monsieur le Maire informe le conseil municipal que la commune a la possibilité de déposer une demande de subvention auprès du Fonds Vert pour les travaux rue de la Croix du Mont à Mécleuves.

**Dépôt en
Préfecture**
09/02/2023

Le conseil municipal, après délibération :

- Autorise le Maire à solliciter une subvention auprès du Fonds Vert.
- Donne tout pouvoir au Maire pour la signature des documents y afférents.

Affichage
09/02/2023

Convocation
03/02/2023

Délibération : adoptée
Votes Pour : 15
Votes Contre : 0
Abstention : 0

Le Maire,
Philippe MANZANO

